



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 17 avril 2018

NON À LA DEUXIÈME JOURNÉE DE SOLIDARITÉ ! NON AU TRAVAIL GRATUIT !

Lors de son interview sur BFM-TV et Médiapart dimanche 15 avril, Macron a envisagé l'instauration d'une deuxième journée de solidarité pour, a-t-il dit, financer les coûts liés à la dépendance et au vieillissement.

Ajoutant « Nous avons 1,5 million de personnes qui ont plus de 85 ans, à horizon 2050, ce sera 5 millions. (...) Ce choc démographique arrive. (...) Il nous faudra construire soit des jours consacrés à ces risques – je trouve que ce n'est pas forcément une mauvaise idée, Jean-Pierre Raffarin et Jacques Chirac l'avaient proposé par le passé, ça peut être une option – soit des mécanismes de Sécurité sociale».

Tout ce qu'envisage Macron comme ses prédécesseurs de droite comme de gauche, c'est de faire supporter le coût de la dépendance pendant la vieillesse aux seuls travailleurs. Aux actifs grâce aux journées de solidarité et aux retraités eux-mêmes par le biais de la Contribution Additionnelle Solidarité pour l'Autonomie (CASA) qui depuis le 1^{er} avril 2013 est prélevée sur les pensions des retraités et invalides assujettis à l'impôt sur le revenu à hauteur de 0,3 %.

En fait depuis Chirac, c'est à la classe ouvrière que le pouvoir demande de mettre la main à la poche pour assurer la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Le patronat, les classes riches et exploiteuses en étant de plus en plus exonérées.

La CGTR s'insurge contre le nouveau mauvais coup qui se prépare contre les travailleurs. Voilà une raison supplémentaire de manifester le 19 avril contre la politique anti-sociale de Macron.

Non au hold-up sur les salaires ! C'est sur les profits considérables du patronat qu'il faut prendre pour financer la perte d'autonomie de nos anciens !

L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ VU PAR LES TRAVAILLEURS : EN TOTALE OPPOSITION AVEC LES PATRONS ET LEURS REPRÉSENTANTS

Alors que l'espérance de vie n'a cessé d'augmenter grâce aux progrès de la médecine, Macron, le représentant de la bourgeoisie française, voudrait nous faire avaler que cette avancée devrait s'accompagner... de reculs sur le plan social pour les travailleurs.

Recul de l'âge de la retraite, reculs des droits des travailleurs, diminution des pensions, de l'indemnisation chômage, baisse du nombre des fonctionnaires et des contrats aidés, instauration du travail gratuit (journées de « solidarité » – appel au « bénévolat »).

On voit bien à travers ces exemples comment la classe dominante entend utiliser le progrès scientifique pour conforter ses intérêts.

Pour un patron, l'utilisation d'un robot doit se traduire par la suppression de tant d'emplois.

Pour la CGTR, elle devrait se traduire par la réduction du temps de travail (les 32 heures hebdomadaires avec maintien du salaire) et l'allègement de pénibilité du travail pour les ouvriers, sans aucun licenciement.

Pour un patron, les gains de productivité doivent tous aller dans sa poche et dans celles des actionnaires sous forme de profits et dividendes.

Pour la CGTR, ils doivent se traduire par des augmentations de salaires, des embauches et des investissements pour améliorer les conditions de travail et augmenter la production utile à la société.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

APPEL AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX POUR LA MANIFESTATION DU 19 AVRIL



Les conditions de travail ne cessent de se détériorer pour les employés communaux qui subissent de plus en plus les pressions de leurs employeurs pour compenser la suppression des contrats aidés par l'augmentation de leur temps de travail et la polyvalence effrénée.

C'est pourquoi les travailleuses et travailleurs des communes ont tout intérêt à montrer leur opposition à cette politique de restriction budgétaire commanditée en haut lieu par le gouvernement et répercutée à leur détriment par les équipes municipales.

Ils ont par conséquent toute leur place dans la manifestation organisée le 19 avril par la CGTR à Saint Denis. Le 19 avril, employés communaux, faites entendre votre voix avec tous les autres travailleurs, dans la rue !

COMMUNE DE LA POSSESSION : LES GRÉVISTES FONT RECULER LE MAIRE

Pendant une semaine (du jeudi 8 au mercredi 11 avril), les employés communaux de la Possession ont fait grève pour s'opposer à la diminution du nombre de contrats aidés, mais aussi contre les pressions de la hiérarchie, les humiliations diverses et les arrêts maladie qui en découlent, l'indifférence de la médecine du travail, l'entêtement de la maire et la désorganisation des services avec la valse des responsables.

Mercredi 11 avril, ils signaient un protocole de fin de grève avec leur employeur stipulant que celui-ci leur accordait la création de vingt contrats pour les écoles pour deux ans, qu'une commission de revalorisation des salaires sera mise en place et que le système des heures supplémentaires sera revu pour 2019.

Un recul donc de la mairie. Un nouvel exemple montrant que, pour les travailleurs, seule la lutte paie !

LE 19 AVRIL : POUR UNE MANIFESTATION DE MASSE !

Les attaques du gouvernement Philippe/Macron contre la classe ouvrière ne doivent pas rester sans réaction de la part des travailleurs, des chômeurs, des jeunes et des retraités.

La CGTR appelle à la manifestation jeudi 19 avril à Saint Denis.

Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 au Petit Marché à Saint Denis.

Nous appelons nos militants à mobiliser activement leurs collègues de travail et leurs connaissances.

Les mobilisations des cheminots, des travailleurs de la RATP, des EHPAD et des hôpitaux ne doivent pas rester isolées. Elle doivent s'étendre à toutes les catégories de travailleurs, car nous sommes tous visés par les mesures anti-sociales de Macron et de son gouvernement qui agissent sur ordre du Médef.

Alors tous et toutes dans la rue le 19 !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68